

# Compte-rendu du Conseil municipal du 9 décembre 2016 à 19 h

Présents : Nathalie Ameys, Grégory Bonnet, Laurence Césarini, Jacques Chanudet, Annick Falempin, Françoise Mathey, Jean-Paul Mompied, Lionel Peynet, Jean-François Porte, Sophie Tardivat.

Absent : Norbert Onzon (pouvoir donné à Grégory Bonnet)

## Ordre du jour :

- **Nomination du secrétaire de séance**
- **Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 10 Octobre 2016**
- **Choix relatifs à la nouvelle intercommunalité**
- **Fonds de concours pour dotation aux amortissements concernant des travaux de 2012**
- **Régie de pêche**
- **Indemnités de conseil pour le trésorier public**
- **Ventes de parcelles**
- **Festival Ernest Monpied**
- **Questions diverses**

Le Maire demande l'ajout de points à l'ordre du jour :

- **Projet photovoltaïque**
- **Rapport d'activité du SIEG**
- **Biens sectionaux**
- **Plate-forme d'ingénierie territoriale**
- **Achats de pneus pour le tracteur de la commune**
- **Changement de délégués auprès du SIJM**
- **Décision budgétaire modificative**

L'ajout de ces points est voté à l'unanimité

Désignation du secrétaire de séance : F. Mathey est désignée à l'unanimité

- **Approbation du compte-rendu du Conseil du 10 Octobre 2016 :**  
Mise au vote : accord à l'unanimité
- **Choix relatifs à la nouvelle intercommunalité**  
La conférence des actuels délégués communautaires a proposé le nom provisoire de « Combrailles, Sioule et Morge » Il est nécessaire de délibérer avant la validation par les services de l'État.  
Mise au vote : accord à l'unanimité

Siège de la nouvelle intercommunalité : il est proposé par la conférence de fixer le siège à Manzat.

Mise au vote : refus à l'unanimité

Le conseil municipal propose à l'unanimité de fixer le siège à Combronde.

Dans la nouvelle intercommunalité, la commune de Montcel ne disposera plus que d'un délégué, Monsieur Grégory Bonnet. Son suppléant sera Jean-Paul Mompied.

Il convient de nommer un(e) délégué(e) de la commune au Centre Intercommunal d'Action Sociale. Françoise Mathey est volontaire pour occuper cette fonction.

Mise au vote : accord à l'unanimité

Il convient de renommer un(e) délégué(e) de la commune au Syndicat mixte d'aménagement et de développement des Combrailles. Françoise Mathey est volontaire pour continuer à occuper cette fonction. Lionel Peynet sera son suppléant.

Mise au vote : accord à l'unanimité

Il convient de renommer un(e) délégué(e) de la commune au Syndicat du Bois de l'Aumône. Jacques Chanudet est volontaire pour continuer à occuper cette fonction. Norbert Onzon sera son suppléant.

Mise au vote : accord à l'unanimité

◦ **Fonds de concours pour dotation aux amortissements concernant des travaux de 2012**

Il est nécessaire de prendre une délibération pour régulariser une écriture comptable à passer en amortissement pour l'année 2012 pour un montant de 8428,59€ (amortissement sur 4 ans soit 2107,14 euros/an).

Mise au vote : accord à l'unanimité

◦ **Régie de pêche**

Le trésorier de Combronde préconise de modifier la procédure pour le versement des cotisations des pêcheurs. Il est proposé de verser ces cotisations 3 fois par an avec un montant maximum de 700€ par versement.

Mise au vote : accord à l'unanimité

◦ **Indemnités de conseil pour le trésorier public**

Le montant à verser au trésorier est de 264,58€.

Mise au vote : Pour 6 - Contre 3 – Abstention 2 –

◦ **Ventes de parcelles**

La parcelle communale de Lachamp a été élargie avec le bornage d'une nouvelle surface. Il est proposé de vendre cette nouvelle parcelle à la CUMA de la Haute Morge pour prix de 7600€.

Mise au vote : accord à l'unanimité

Parcelle aux Nadeaux (délaissé pour Madame Marmoiton) : la parcelle fait 62m2

Il est proposé de la vendre 35€ le mètre, le bornage sera à la charge du futur acquéreur.

Mise au vote : accord à l'unanimité

Madame Delisle aux Nadeaux souhaite acheter une parcelle communale de quelques m2. Il est proposé de faire les mêmes conditions.

Mise au vote : accord à l'unanimité

◦ **Festival Ernest Monpied**

Un concert aura lieu le 21 avril 2017 à la salle polyvalente. La commune est sollicitée pour le versement d'une subvention de 200€ et la mise à disposition de la salle.

Mise au vote : accord à l'unanimité

◦ **Projet photovoltaïque**

Les conditions financières proposées par ERDF ne permettent pas à la SCIC Combrailles Durables de finaliser le projet prévu sur la toiture de la caserne des pompiers. Le projet prévu sur la toit de

l'église va lui aboutir et la Commune accepte l'achat à Combrailles Durables, pour 18786,05 euros HT, de l'installation qu'elle a portée. La production et la vente débiteront en janvier 2017. Le Conseil Municipal missionne le Maire pour souscrire un prêt afin de financer les acquisitions et prestations nécessaires. Conditions du prêt : 30 000 euros sur 15 ans. Taux 1,55 %.

◦ **Rapport d'activité du SIEG**

Il convient de délibérer pour approuver le rapport d'activité du SIEG.

Mise au vote : accord à l'unanimité

◦ **Biens sectionaux**

Il est nécessaire de prendre une délibération pour transférer les biens sectionaux qui ne servent plus aux habitants, dans les biens privés de la commune.

Mise au vote : accord à l'unanimité

◦ **Plate-forme d'ingénierie territoriale**

Le Conseil départemental met en place une plate-forme d'ingénierie territoriale pour aider techniquement les communes (voirie, urbanisme, environnement, outils numériques...). Le périmètre du SMADC fait l'objet d'un test et le service est gratuit pour au moins les 6 premiers mois. Il est donc proposé d'adhérer à ce service pour la période de gratuité.

Mise au vote : accord à l'unanimité

◦ **Achats de pneus pour le tracteur de la commune**

2 devis ont été établis, un chez Ray (1251€) et l'autre chez Côté Route (880€ TTC)

Mise au vote : accord à l'unanimité pour l'entreprise Côté Route

◦ **Changement de délégués auprès du SIJM**

- Changement de délégué(e)s au Regroupement Pédagogique Jozerand/Montcel : En raison de la démission de Sophie Tardivat, il est proposé de nommer Laurence Cesarini et Nathalie Ameye comme déléguées titulaires. Il est proposé de nommer Annick Falempin et Grégory Bonnet comme délégués suppléants.

Mise au vote : accord à l'unanimité

◦ **Décision budgétaire modificative**

Une nouvelle DM est nécessaire pour alimenter le chapitre 065 : +2000 euros chapitre 65 (contributions, notamment au SIJM) et – 2000 euros au chapitre 022 (dépenses imprévues).

Mise au vote : accord à l'unanimité

◦ **Questions diverses**

-Le SBA ne mettra pas la redevance incitative en place avant 2020.

La nouvelle tarification appliquée à partir de 2018 sera composée d'une part fixe sur la base foncière (comme l'ancienne tarification) et d'une part variable relative à l'utilisation du service (nombre de levées). La part variable qui permettra la tarification appliquée en 2018 sera calculée sur les levées effectuées en 2017.

-Le point lecture de Montcel a été inauguré le 2 décembre. Le public est accueilli les lundis de 16h à 18h. Le Maire remercie vivement les bénévoles.

-Une troupe de théâtre de Saint Bonnet près Riom souhaite se produire gratuitement à Montcel. La date reste à définir. La commune mettra gratuitement à disposition la salle.

Mise au vote : accord à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance.